



## Récupérer des loyers après une séparation

Par **Tounate**, le **25/09/2017** à **22:03**

Bonjour,

Mon compagnon et moi meme venons de nous séparer après 8 ans de vie commune.

Je payais tous les loyers bien que nos deux noms soient sur le bail.

Après notre séparation il est venu récupérer tous les meubles, ne me laissant rien du tout.

Je voulais donc savoir si légalement je pouvais lui réclamer la moitié des loyers payés.

Merci pour votre réponse.

Par **morobar**, le **26/09/2017** à **08:42**

Bonjour,

Vous pouvez réclamer ce que vous voulez, et lui peut refuser ce qu'il veut.

Vous n'avez aucun moyen de demander une participation au paiement des loyers.

Par contre il en va autrement pour le ,mobilier si vous avez des factures à votre nom.